



L'essentiel de l'activité 2024

**Fédération de la
DRÔME**





Jour après jour, ici comme ailleurs, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Issu du peuple, animé par lui, le Secours populaire

médical, moral, juridique, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que de l'accès au droit, à la culture et aux loisirs, au numérique, etc. Bénévoles comme partenaires, entreprises et donateurs, adultes comme enfants dès le plus jeune âge... tout le monde est invité à passer à l'action, à s'émanciper, à vivre la solidarité jour après jour.

promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel. Présent partout, au bout de la rue comme au bout du

Secours populaire
Tout ce qui est
humain est nôtre

Ancrant sa vision sur la volonté d'un monde plus solidaire, le Secours populaire s'abstient de tout clivage : il rassemble et crée du

monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. L'association est profondément décentralisée et chacun peut ainsi agir : actions d'urgence, actions dans la durée, accompagnement global, sur les plans matériel, alimentaire,

lien autour des valeurs partagées. Son engagement est un combat. Un mode d'action. Il est sur le pont. Là où ça bouge. Là où ça compte. Il a, tout naturellement, un rôle de vigie vis-à-vis des pouvoirs publics.

98

Fédérations

168

Organisations partenaires en Europe et dans le monde

98 000

Bénévoles

651

Comités locaux

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE

Le programme pluriannuel Mieux Manger Pour Tous (MMPT) s'articule autour de 2 volets : l'un national (denrées alimentaires en circuit court) et l'autre local (actions locales de solidarité alimentaire et couverture des zones blanches). Les structures Secours populaire ont continué à s'approvisionner auprès de producteurs locaux et à créer des liens avec ces derniers afin de renforcer l'accès à une alimentation de qualité pour les personnes accueillies dans les permanences.

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le mouvement, en lien avec ses partenaires, s'est mobilisé en faveur de l'accès au sport à travers une multitude d'initiatives : places pour les épreuves des JOP, financement de licences sportives, dons de matériel sportif, Billetterie Solidaire, membres de l'Association porteurs de la flamme olympique et paralympiques. Au total : 400 adultes, jeunes et enfants répartis en 60 délégations de 33 pays pour assister aux Jeux.

LES URGENCES

Cette année, le Secours populaire s'est particulièrement mobilisé face aux urgences, qui résultent pour la plupart de conflits armés ou de catastrophes climatiques. Cyclone à Mayotte, inondations en Espagne, guerre en Palestine, bombardement au Liban... l'association a lancé plusieurs appels aux dons qui ont permis de soutenir les actions de ses partenaires locaux.



Le mot de la Trésorière

En 2024, le Secours populaire de la Drôme malgré des contextes économique et politique difficiles, a néanmoins pu maintenir et amplifier ses actions de solidarité grâce à ses Animateurs collecteurs bénévoles et à ses donateurs attachés aux causes que notre association défend au quotidien en matière de culture, vacances, coup de pouce alimentaire, Père Noël vert, aide juridique, etc.

Autre forme de solidarité que nous souhaitons développer : le mouvement d'enfants solidaires *Copains du Monde*, étape essentielle pour mondialiser la solidarité.



Ce bilan nous donne l'occasion une fois de plus de remercier sincèrement nos donateurs pour la confiance qu'ils accordent au Secours populaire français de la Drôme. Nous tenons ici à vous informer très précisément de l'utilisation des dons financiers et matériels que vous nous avez confiés pour agir auprès des populations fragiles.

Chantal Borrès,
Trésorière départementale.



Témoignage

“ Le Secours populaire m’aide au quotidien pour l’alimentation, les vêtements et les loisirs, en échange d’une participation symbolique. Je suis aussi partie en vacances grâce à l’association. Pendant une semaine on s’est promené, baigné et on a mangé des glaces. Cela fait très longtemps que je n’étais pas partie en vacances. Après avoir passé des moments très difficiles, j’ai ressenti une grande quiétude. Je m’en souviendrai toujours. ”

Dominique, personne soutenue et bénévole à Brive-la-Gaillarde

+ 3,7 millions

de personnes aidées en France



accès alimentaire



accès aux soins et
à la prévention



fêtes de fin d'année



accès aux vacances



accès à la culture



accès au logement



accès au sport



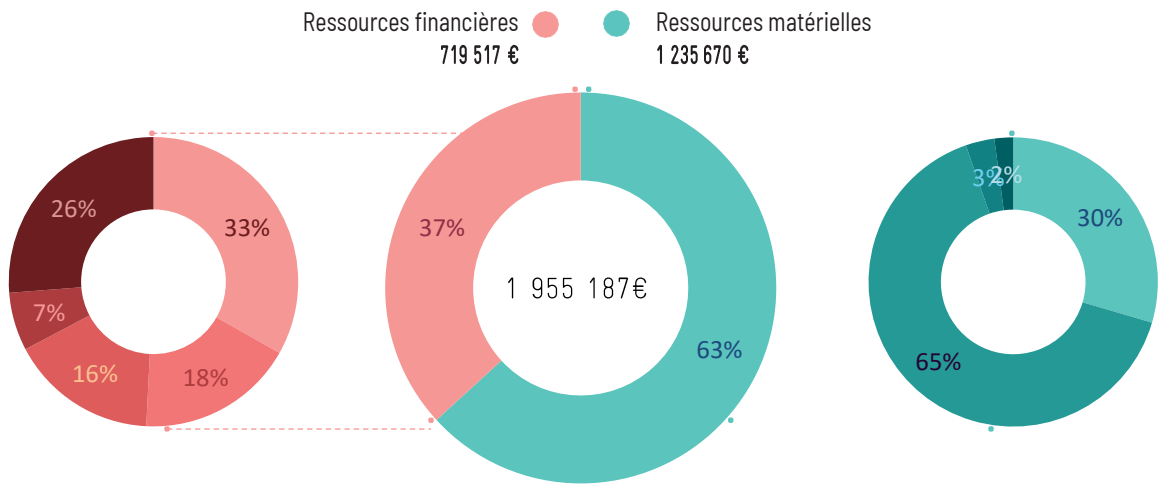
accompagnement
juridique

Des ressources départementales diversifiées

Le SPF dispose d'une variété de sources de financement qui lui garantit son indépendance. Les dons matériels, les prestations en nature et le bénévolat représentent **63%** de l'ensemble des ressources, il faut noter la diversité des ressources financières, composées de ressources issues de la générosité du public pour **33%**

(réparties entre dons de particuliers, mécénat et legs), de subventions pour **18%**, de produits d'initiatives de collecte populaire (braderies, etc.) pour **16%** et de participations des destinataires de la solidarité pour **07%**, avec pour principe le non assistanat et la préservation de la dignité.

Répartition des ressources financières et matérielles en 2024



Répartition des ressources financières

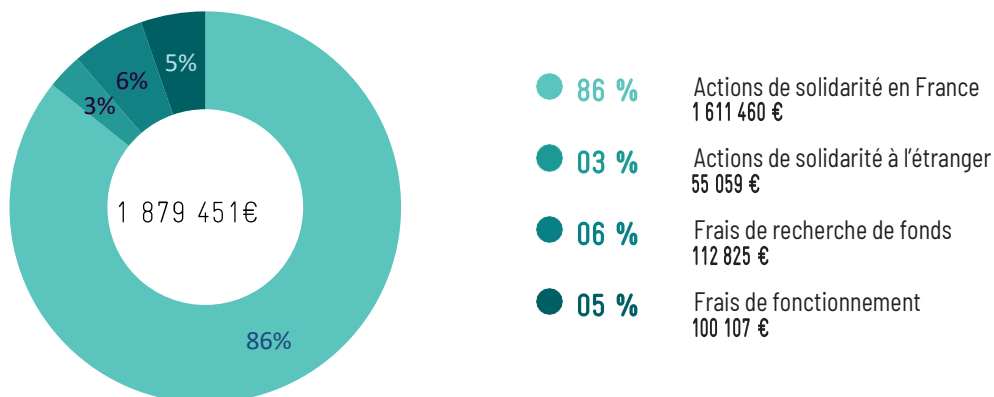
- **33 %** Produits de la générosité du public (dons, legs, mécénat)
238 806 €
- **18 %** Subventions
126 698 €
- **16 %** Produits d'initiatives de collecte (braderies, tombolas, manifestations, etc.)
118 559 €
- **07 %** Participations des destinataires de la solidarité
46 793 €
- **26 %** Autres produits divers
188 662 €

Répartition des ressources matérielles

- **30 %** Produits alimentaires
365 047 €
- **65 %** Bénévolat
805 054 €
- **03 %** Dons en nature neufs
39 764 €
- **02 %** Prestations en nature
25 805 €

Emploi des ressources financières et matérielles en 2024

Hors dotations aux provisions, résultat de l'exercice et reports en fonds dédiés



Avec 100€ de générosité du public



Les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature représentent l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association des biens ou d'autres services à titre gratuit. Elles concernent notamment la valorisation des **40 721 heures** de bénévolat, les prestations gratuites, les mises à disposition de locaux, la mise à disposition de salariés en mécénat de compétence, les produits alimentaires issus

des collectes alimentaires ou du SEAA (Soutien européen à l'aide alimentaire), les dons en nature neufs. En 2024, elles représentent **1 235 670 €**, soit **63%** du total des ressources dont **41%** au titre du bénévolat en France et dans le Monde.

Effet multiplicateur de la solidarité

Avec 100 € de recettes financières, le SPF a réalisé pour **237 €** d'actions de solidarité matérielle et financière en France et dans le Monde.

100 €  **237 €**



40 721

heures de bénévolat ont été réalisées cette année.

Gâce à l'engagement des bénévoles, vos dons agissent. L'effet multiplicateur, ou effet levier, illustre la complémentarité des solidarités financière et matérielle. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le Monde (dépenses financières et valorisation des contributions volontaires en nature).

Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières utilisées en 2024 (c'est le total des ressources financières diminué des reports de fonds dédiés sur l'année suivante). Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire. Cet effet multiplicateur permet chaque année au Secours populaire de mettre en œuvre de nombreuses actions de solidarité en France et dans le monde.

Patrimoine



690 002 €

Locaux
Terrains et bâtiments



135 164 €

Matériel logistique
Chambres froides, racks de
stockage, etc.



29 190 €

Matériel de
transport



3 194 €

Matériel de bureau et
informatique

Fonds dédiés

Les fonds dédiés représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2024 et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs.

Fin 2024, les fonds dédiés représentent **76 567** euros.

Trésorerie

La trésorerie comprend les valeurs mobilières de placement et les disponibilités.

Elle s'élève à **602 046** euros fin 2024, en diminution de **18%** par rapport à 2023.

Ces fonds se retrouvent sur nos comptes bancaires au 31 décembre 2024. Ils seront dépensés en fonction des plans d'action prévus par le département.

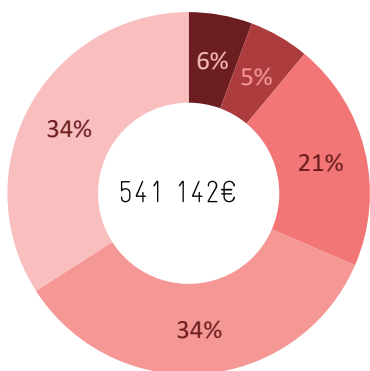
Politique de réserves

Le Secours populaire a su se constituer des réserves suffisantes pour faire face aux aléas de collecte et aux événements exceptionnels. Lors de catastrophes naturelles ou d'urgence, elles permettent au Secours populaire de débloquer rapidement des fonds pour agir sur le terrain. Elles permettent aussi la continuité des actions de l'association en cas de situation financière difficile, due par exemple à une

baisse des ressources. Le Secours populaire préconise comme règle de bonne pratique en matière de réserves de disposer de l'équivalent de 6 à 9 mois de dépenses globales pour les comités locaux, et de 9 à 12 mois pour les fédérations départementales. Au niveau national en 2024, les réserves représentent 9 mois de dépenses globales.

Solidarité en France

Répartition des budgets selon l'activité



- 34 % Pauvreté Précarité 184 222 €
- 34 % Alimentaire 186 428 €
- 21 % Animation du réseau solidarité en France 110 790 €
- 05 % Vacances et Journées bonheur 29 099 €
- 06 % Pères Noël verts 30 603 €

Témoignage

Les publics que nous accueillons font face à des difficultés qui s'accumulent et les font basculer dans une situation de plus en plus précaire. Face à ce raz-de-marée de la misère, notre réponse ne consiste pas à créer un dispositif pour chaque forme de précarité, mais plutôt à proposer un accompagnement global. En ouvrant les portes de notre association, nous offrons l'étendue de nos actions. Notre ambition est de donner, à tous ceux qui en ont besoin, l'ensemble des clés nécessaires pour se relever et aller de l'avant.

Nicolas Champion, Secrétaire National

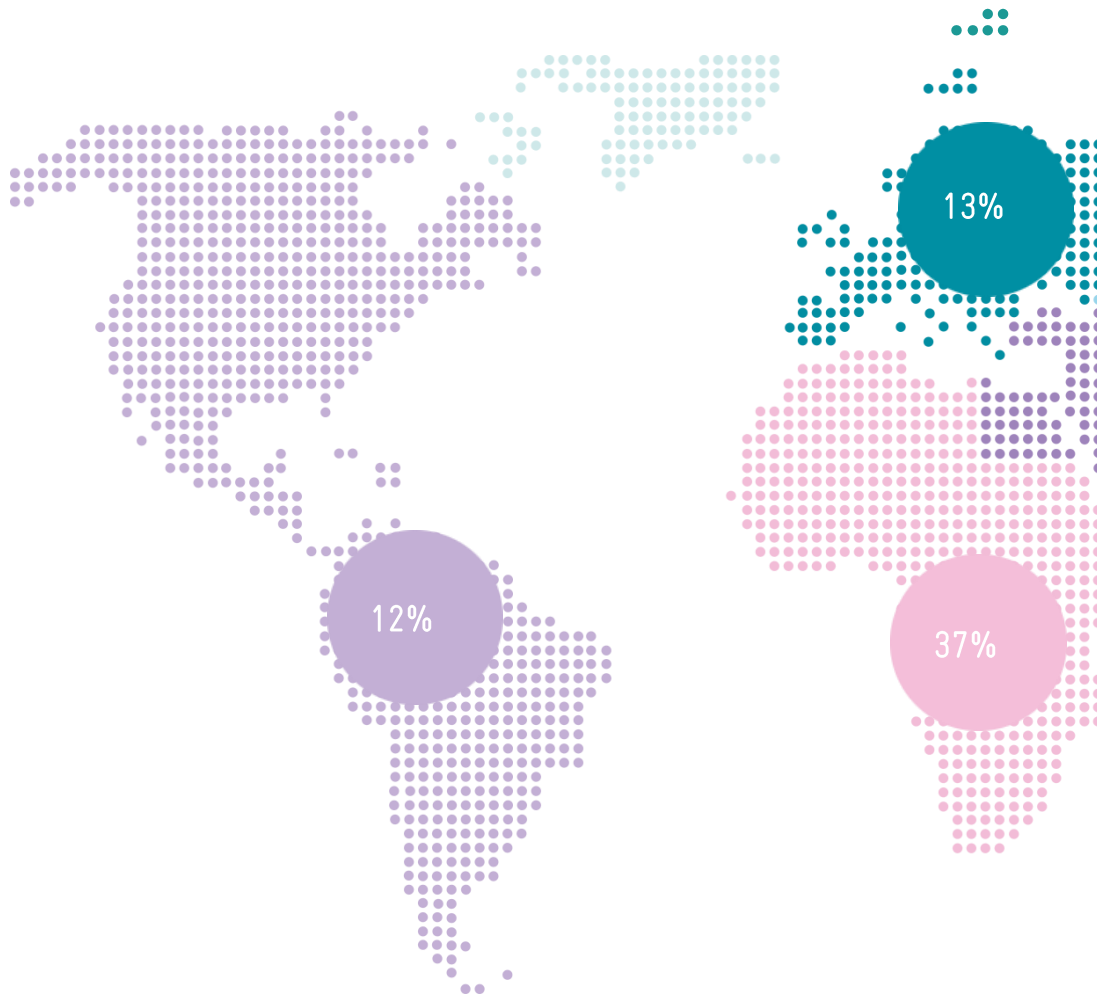


La solidarité hors de nos frontières

Alors que les besoins sont criants en France, le Secours populaire n'oublie pas les populations confrontées à des situations dramatiques sur d'autres continents. C'est pourquoi il s'efforce de « mondialiser la solidarité » en menant des programmes de développement dans une cinquantaine de pays. Que ce soit sur des programmes

de sécurité alimentaire, de scolarisation, de santé, d'accès aux soins... le Secours populaire agit toujours à l'international avec des partenaires locaux. Ce sont eux les mieux à même d'identifier les besoins des populations dans le respect de leurs habitudes culturelles. Ils peuvent ainsi agir vite et dans la durée.

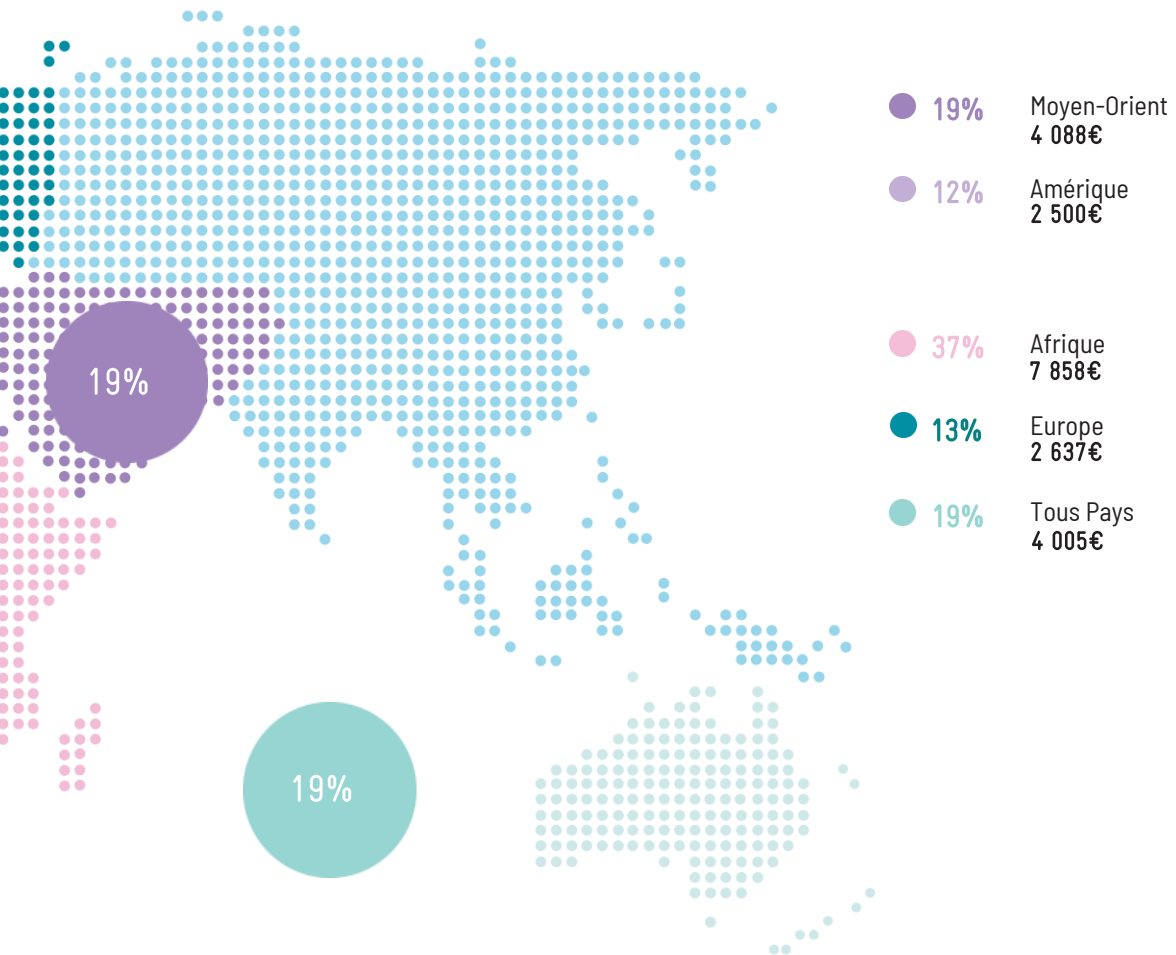
Répartition des budgets selon la zone géographique



Témoignage

“ Nous avons des équipes mobiles qui vont vers les blessés qui ne peuvent pas se déplacer. Elles leur font des pansements, soignent leurs blessures et les aident psychologiquement. Nous avons même des jeunes bénévoles formidables qui essaient d'organiser des activités récréatives. Nous sommes tellement fiers de nos équipes qui souhaitent rester auprès des blessés au péril de leur vie. ”

Docteur Barghouti, président de PMRS, partenaire en Palestine





Pas d'action Sans don

Votre soutien est indispensable pour que nous puissions continuer à agir.



contact@spf26.org

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports, moral et financier, disponibles sur le site internet ou obtenus sur simple demande écrite.

Photos : © Nathalie Bardou / Christophe Da Silva / Nelson Navin / Jean-Marie Rayapen